

Initiatives ministérielles

N'oublions pas, malgré notre déficit, notre dette publique et que sais-je encore, que les Nations Unies ont encore déclaré le Canada premier pays du monde pour la qualité de vie. Donc, il y a sûrement quelque chose que nous faisons comme il faut. Nous ne sommes pas parfaits et nous n'avons jamais prétendu l'être, mais nous devons sûrement faire quelque chose de correct pour qu'un organisme comme les Nations Unies nous place au premier rang au chapitre de la protection sociale.

[Français]

M. Jean Landry (Lotbinière, BQ): Monsieur le Président, je vais partager mon temps en périodes de 10 minutes avec mes autres collègues de la Chambre.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces temps-ci le gouvernement libéral fait enfin l'unanimité. Un mouvement de masse se forme dans toutes les provinces contre le projet de la réforme des programmes sociaux. J'avais prédit, et je ne suis pas le seul, que la population monterait aux barricades pour protester contre cette réforme dont l'objectif premier est terriblement clair: répondre aux exigences budgétaires du ministre des Finances en sabrant dans les programmes sociaux. Hier, c'étaient des milliers d'étudiants en colère. Le nettoyeur du ministre en sait quelque chose. Demain, vous aurez tous les autres qui n'ont rien et à qui le gouvernement s'attaque encore. Il n'y a pas d'autre objectif que celui de couper dans les programmes sociaux.

Le gouvernement prévoit d'ailleurs annoncer d'autres mesures lors de son Budget de 1995 et il le dit à la page 24 de son document de travail. On le sait, nous, que le gouvernement a préparé un document secret précisant qu'aux 7,5 milliards de dollars de coupures annoncées dans le dernier Budget, s'ajoutera une autre somme de 7,5 milliards sur cinq ans.

Je veux m'attarder sur la proposition du ministre pour solutionner les problèmes actuels du chômage. L'option qu'il privilégie introduira une deuxième classe de chômeurs, soit celle des travailleurs aux emplois précaires. Les femmes et les jeunes, qui occupent la majorité de ces emplois, seront les principales victimes de cette réforme. Avec cette proposition, le ministre crée du *cheap labour*. En plus des mesures d'employabilité obligatoire, ces chômeurs seront obligés de participer à des travaux communautaires. En plus, on veut que ces chômeurs, considérés de seconde classe, paient plus de cotisations pour obtenir moins de prestations. Oui, le gouvernement considère vraiment certains de ses citoyens comme des paresseux qui font exprès pour se mettre sur le chômage. Le gouvernement veut traiter les chômeurs comme des voleurs à qui la cour impose des travaux communautaires.

Le gouvernement fédéral a toujours insisté sur le fait qu'un des aspects importants du Régime d'assurance-chômage était basé sur un système de générosité redistribuant les richesses de part et d'autre au pays. Le document du ministre indique pourtant qu'il faudra peut-être, et j'insiste, peut-être mettre en place des programmes particuliers pour les travailleurs saisonniers afin d'amortir les effets négatifs de la réforme sur les régions victimes d'un taux de chômage très élevé. Si le gouvernement n'en donne pas l'assurance dans son document, il y a de quoi s'inquiéter sérieusement.

Une caricature dans un quotidien québécois montrait cette semaine un producteur de maïs vendant à 75c. la douzaine sa récolte en plein hiver à moins 30 degrés. Voilà où le gouvernement veut amener les travailleurs saisonniers.

En matière de formation de la main-d'oeuvre, le fédéral décide, comme toujours, de faire la sourde oreille aux revendications du Québec, en indiquant qu'il veut maintenir des normes nationales pour contourner les gouvernements provinciaux et laisser les collectivités locales choisir les programmes qu'elles désirent appliquer. Le gouvernement revient plutôt avec son fameux guichet unique qui perpétue les chevauchements et les dédoublements mais sous un même toit cette fois. Grosse amélioration! Alors que tous les intervenants québécois s'entendent sur la nécessité d'une politique québécoise intégrée de développement et de main-d'oeuvre, le gouvernement s'obstine à vouloir tout gérer. Ironiquement, la proposition que le fédéral présente dans son rapport est la même que le gouvernement libéral du Québec avait refusée l'été dernier.

• (1355)

En s'entêtant à maintenir et même étendre leurs responsabilités dans la formation de la main-d'oeuvre, les libéraux perpétuent le fouillis administratif qu'ils reconnaissent eux-mêmes. Au Québec, c'est 500 millions de dollars de gaspillage en deux ans.

Vous l'avez vu comme moi hier, de nombreux étudiants sont venus ici manifester. Plusieurs dames m'appelaient hier et me disaient: Monsieur le député, qu'est-ce qui va m'arriver avec la nouvelle réforme des programmes sociaux? Mon mari gagne 50 000 et plus, et moi j'ai un petit salaire à côté et je paie de l'assurance-chômage.

Là-dessus, je disais à la dame: Écoutez, en toute honnêteté, en toute justice, si vous, vous payez, vous êtes en mesure de recevoir. Et ce n'est pas ce que la réforme se prépare à faire. La réforme se prépare à faire en sorte que vous allez payer, mais vous ne recevrez pas.

Je dois vous dire qu'un groupe de travailleurs que j'ai aidé dans les syndicats, dans les groupes, à un moment donné ont plaidé en cour sur le fait qu'ils avaient payé pour un service qu'ils n'avaient jamais reçu. Ce groupe d'intervenants, qui sont peut-être des cotiseurs à l'assurance-chômage pourront dire: Moi, en tant que personne qui paie de l'assurance-chômage, mon mari se trouve dans telle tranche de salaire, moi je ne paie plus l'assurance-chômage puisque je n'aurai pas droit à ce service.

C'est purement logique de ne pas payer pour un service qu'on n'a pas. Il ne faut pas, dans cette réforme, seulement trouver des points noirs, des bêtes noires. À un moment donné, j'ai posé la question sur la réforme de l'assurance-chômage, pourquoi faites-vous cela? On m'a dit qu'on avait un paquet de fraudeurs. J'ai dit, oui, vous avez un paquet de fraudeurs, dites-moi le pourcentage. On m'a répondu 1 p. 100. Un pour cent de fraudeurs, et à cause de ce 1 p. 100 on va punir une famille, ou une collectivité de 99 p. 100 qui sont honnêtes, qui sont corrects.

C'est inacceptable, inadmissible. Je suis d'accord pour réformer, totalement d'accord, mais pas encore de punir les plus démunis, pas de punir toutes les femmes du Québec, du Canada,